

pour transporter leur vieillards, leurs enfants et leurs loges. Comme d'habitude, ils promirent tout et ne tinrent rien.

Ils partirent pour la Montagne Tortue, mais arrivés à St. François-Xavier, ils refusèrent d'aller plus loin. Ce petit voyage d'environ 15 milles avait coûté £108 à la colonie.

Ce n'était pas tout. D'autres tribus de de cette nation parlaient déjà de venir camper avec leurs frères.

L'exemple de cette avant-garde de la nation, menaçait de devenir contagieux. La colonie était donc à la veille d'être inondée de ces barbares.

NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES.

Sur ces entrefaites, le lieutenant Mix, de la garnison de Pembina, se mit en communication avec le gouverneur. Il lui demanda la permission d'entrer en pourparlers avec les Sioux, pour les induire à se rendre aux autorités américaines. Il se disait autorisé à promettre l'impunité à tous ceux qui n'étaient pas directement impliqués dans le massacre.

Ce n'était pas tout. Il désirait également être autorisé à venir avec un régiment, à la poursuite des Sioux, sur le territoire anglais et à les escorter à la frontière.

Le gouverneur avait bien quelque scrupule sur l'article de la suffisance de ses pouvoirs et de ceux du Conseil, pour accorder une telle permission.

La gravité du danger ne lui permit pas toutefois d'hésiter devant la difficulté internationale qui se présentait. Avec l'assentiment du Conseil d'Assiniboia, il accorda la demande, sujet à quelques restrictions.

Voici la correspondance officielle qui s'échangea à ce sujet.

QUARTIERS GÉNÉRAUX—BATAILLON INDÉPENDANT NO. 5.

PEMBINA (DAKOTA), 4 mars 1864.

A Son Excellence A. G. DALLAS,

Gouverneur en chef, des Terres de Rupert, au fort Garry.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer, qu'un parti de meurtriers, appartenant à la tribu des Sioux, a fui devant les troupes des États-Unis, pour échapper au juste châtement de ses crimes et d'après les renseignements reçus à ce poste, s'est réfugié temporairement dans le